



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des  
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les  
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[I - K - L]

**Feller, François-Xavier de**

**Liège, 1797**

ISI

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60928](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60928)

dont il n'imita pas les vertus. Il fut débauché, avare & cruel. Il fit la guerre aux empereurs d'Orient, qui refusoient de lui payer le tribut que ses ancêtres exigeoient d'eux. Théodose le Jeune traita de la paix avec ce prince. La Religion Chrétienne fit de grands progrès en Perse sous son regne ; mais le zele indiscret d'un évêque nommé Abdas, excita une persécution, qui commença en 414 & qui dura près de 30 années. Cet évêque avoit renversé le temple consacré au feu. Isdegerde lui ordonna de le rebâtir, mais il le refusa, comme il le devoit (voyez ABDAS). La mort d'Isdegerde arriva vers l'an 420. Il éprouva, suivant les historiens Persans, les effets de la vengeance divine. Il fut tué, disent-ils, par un coup de pied d'un beau cheval, trouvé par hasard à la porte de son palais, & qui disparut dès qu'il eut rué contre le prince. — Il y a deux autres rois de Perse du même nom, dont le dernier fut vaincu & déposé de sa couronne par Omar, l'an 636.

ISÉE, orateur célèbre, né à Chalcis dans l'isle d'Eubée, passa à Athenes vers l'an 344 avant J. C., & y fut disciple de Lyfias & maître de Démosthenes. Ce prince de l'éloquence grecque s'attacha à lui plutôt qu'à Isocrate, parce qu'il mettoit dans ses discours plus de force & de véhémence, tandis que l'autre prodiguoit les fleurs : mais d'un autre côté il se livroit à des discussions, arides & ingrates, qui ont fait dire à un critique, qu'*Isée est un de ces écrivains qu'on loue volontiers pour être dispensé de*

*le lire.* Nous avons dix *Harangues* de lui dans les anciens *Orateurs Grecs* d'Etienne, en 1575, in-fol. Voyez ANDOCIDES.

ISÉE, autre orateur Grec, vint à Rome à l'âge de 60 ans, vers l'an 97 de J. C. Pline le Jeune dit dans ses *Lettres* qu'il ne se préparoit jamais, & qu'il parloit toujours en homme préparé. Ses ouvrages sont perdus.

ISELIN, (Jacques-Christophe) *Iselius*, né à Bâle en 1681, obtint la chaire d'histoire & d'antiquités de cette ville, ensuite celle de théologie & la place de bibliothécaire, & mourut en 1737, à 56 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *De Gallis Rhenum transeuntibus Carmen heroicum*, 1696, in-4°. II. *De Historicis Latinis melioris ævi Dissertatio*, 1696, in-4°. III. Un grand nombre de *Dissertations* & de *Harangues* sur différents sujets. IV. Plusieurs Ouvrages de controverse, pleins des préjugés de sa secte.

ISIDORE DE CHARAX, auteur Grec du tems de Ptolomée Lagus, vers l'an 300 avant J. C., a composé divers *Traitéz historiques*, & une *Description de la Parthie*, que David Haechelius a publiée. Elle peut être utile. On la trouve aussi dans les *Petits Géographes* d'Oxford, 1703, 4 vol. in-8°.

ISIDORE D'ALEXANDRIE, (S.) né en Egypte vers l'an 318, passa plusieurs années dans la solitude de la Thébàide & du désert de Nitrie. S. Athanase l'ordonna prêtre, & le chargea de recevoir les pauvres & les étrangers. Cette fonction lui a fait donner le nom d'*Isidore*

*l'Hospitalier.* Il joignit à une vie austere, un travail continu. Il défendit avec zele la mémoire & les écrits de S. Athanase contre les Ariens. Isidore se brouilla dans la suite avec Théophile d'Alexandrie, pour n'avoir pas voulu se prêter à ses vues, contre Pierre, archiprêtre d'Alexandrie, & ce patriarche le chassa du désert de Nitrie & de la Palestine, avec 30 autres solitaires. Il se réfugia à Constantinople l'an 400, où il fut très-bien reçu de S. Chrysostome. La protection ouverte que celui-ci accorda à Isidore, le justifie pleinement de l'accusation d'Origénisme. Théophile se réconcilia dans la suite avec Isidore qui mourut en 403, à 85 ans.

**ISIDORE DE CORDOUE**, évêque de cette ville sous l'empire d'Honorius & de Théodose le Jeune, composa des *Commentaires sur les Livres des Rois*. Il dédia cet ouvrage vers 412 à Paul Orose, disciple de S. Augustin. On le nomme aussi *Isidore l'Ancien*, pour le distinguer d'*Isidore le Jeune*, plus connu sous le nom d'*Isidore de Séville*.

**ISIDORE DE PELUSE**, (S.) ainsi nommé, parce qu'il s'enferma dans une solitude auprès de cette ville, florissoit du tems du concile général d'Ephese, tenu en 431; & mourut en 440, avec une grande réputation de science & de vertu. S. Chrysostome avoit été son maître, & il fut un de ses plus illustres disciples. Nous avons de lui *v Livres de Lettres* en grec, & quelques autres ouvrages, dont la meilleure édition est celle de Paris, donnée par André Schot

en 1638, in-fol., en grec & en latin. Le style en est précis, élégant & assez pur. Plusieurs points de morale, de théologie & de discipline ecclésiastique y sont éclaircis, ainsi que plusieurs passages de l'écriture. On y trouve beaucoup de solidité & de précision. Ce Saint est connu aussi sous le nom d'*Isidore de Damiette*, les auteurs confondant quelquefois cette ville avec Peluse (voyez le *Diët. Géog.*).

**ISIDORE DE SÉVILLE**, (S.) fils d'un gouverneur de Carthagene en Espagne, fut élevé par son frere Léandre, évêque de Séville. Après la mort de ce saint prélat, il fut choisi pour son successeur en 601. Pendant près de 40 ans qu'il tint le bâton épiscopal, il fut le pere des pauvres, la lumiere des savans, le consolateur des malheureux & l'oracle de l'Espagne. Il mourut en saint, comme il avoit vécu, l'an 636. Le concile de Toledé, tenu en 653, l'appelle le *Docteur de son siecle & le nouvel ornement de l'Eglise*. Isidore avoit présidé à un grand nombre de conciles assemblés de son tems, & en avoit fait faire les réglemens les plus utiles. On a de lui plusieurs ouvrages, qui décelent beaucoup de savoir, mais qui manquent quelquefois de goût. Les principaux sont : I. *xx Livres des Origines ou Etymologies*. S. Isidore n'avoit pas mis la dernière main à cet ouvrage; Braulion, évêque de Sarra-gosse, le retoucha, & lui donna la forme dans laquelle il est aujourd'hui. Cet ouvrage traite de presque toutes les sciences divines & humaines. II. *Des Com-*

mentaires sur les livres historiques de l'Ancien-Testament ; ils ne sont pas assez littéraux. Nous n'avons qu'une partie de ces Commentaires. III. Un *Traité assez curieux des Ecritvains Ecclésiastiques*. IV. Un *Traité des Offices Ecclésiastiques*, intéressant pour les amateurs de l'antiquité & de l'ancienne discipline. Isidore y marque *VII Prières du Sacrifice*, qui se trouvent encore avec le même ordre dans la *Messe Mozarabique*, qui est l'ancienne Liturgie d'Espagne, dont ce Saint est reconnu pour le principal auteur. L'édition du *Missel*, 1500, in-fol. & celle du *Bréviaire*, 1502, in-fol. imprimés par ordre du cardinal Ximenès, sont fort rares (*voyez* ORTIZ). On a fait paroître à Rome, en 1740, in-folio, un *Traité* sur cette Liturgie. V. Une *Regle*, qu'il donna au monastere d'Honoré, où il recommande le travail des mains, disant « que » ceux qui veulent lire sans » travailler, profitent mal de » la lecture qui leur ordonne le » travail ». Ce qu'il ne faut cependant pas prendre avec trop de généralité & de rigueur, comme l'a prouvé le P. Housfa dans ses remarques sur l'*Histoire Ecclésiastique* de Fleury. VI. Une *Chronique depuis Adam jusqu'en 626*. VII. Une *Histoire des Rois Goths, des Vandales & des Sueves*, dont on n'avoit qu'une partie dans les éditions de ses Œuvres. Le P. Florès l'a publiée toute entière dans sa *Spana Sagrada*, tom. 6. La meilleure édition de ces différents ouvrages est celle de Dom du Breuil, Bénédictin, Paris, 1601, in-fol., & Cologne,

1618. VIII. Une précieuse *Collection de Décrétales*, encore en manuscrit, examinée & vérifiée par le savant P. Burriel (*voyez* ce mot). Elle commence par ces mots : *Canones sancti & magni*, &c., & comprend les conciles Grecs. Celui de Nicée est à la tête. Les canons qu'on nomme *apostoliques*, ne s'y trouvent pas. Viennent ensuite les conciles d'Afrique, puis ceux de France & d'Espagne qui terminent la première partie. La seconde contient les Décrétales des papes, & commence par deux Lettres de S. Damase à Paulin d'Antioche ; celles de S. Clément, Lin, Clet, Lucius, Melchiades, &c., n'y sont pas. Après les Lettres de Damase suivent celles de Sirice (par lesquelles Denis le petit a commencé sa Collection) & celles des autres jusqu'à S. Grégoire-le-Grand, contemporain de S. Isidore (*voyez* l'article suivant). Nous avons une *Vie* de ce Saint par Lucas, évêque de Tuy en Galice.

ISIDORE MERCATOR ou PECCATOR, est, selon toute apparence, le même que le précédent qui, par humilité, prenoit le nom de *Peccator*, dont par erreur les copistes auront fait *Mercator* : car jamais on n'a pu avoir aucune notice sur ce prétendu *Isidorus Peccator*. On ne fait ni sa patrie, ni sa qualité, ni sa naissance, ni sa mort, ni aucune de ses actions. On ne connoît que sa Collection des Décrétales ; & comme cette Collection est originellement & fondamentalement celle de S. Isidore de Séville, il n'est pas raisonnable

de supposer un Isidore différent de ce saint & savant évêque. Cette Collection, telle que nous l'avons fait connoître dans l'article précédent, a été, à la vérité, successivement augmentée de plusieurs conciles & décrétales; mais elle est toujours la *Collection d'Isidore de Séville*, comme celle de Denis le petit ne laisse pas, quoique beaucoup augmentée, d'être celle de Denis le petit. « Ces additions, dit le P. Burriel, ne diminuent en rien l'autorité & l'authenticité de cette Collection, parce qu'elles sont toutes authentiques, & on ne peut pas dire pour cela que S. Isidore n'en soit l'auteur, puisque ces additions se faisoient successivement à la Collection, formée de la même manière qu'on ajoute aujourd'hui au Bréviaire les Saints nouveaux. Ceci ne se faisoit pas sans autorité légitime, le respect qu'on avoit alors pour ces Canons & cette Collection, étant si grande comme tout le monde fait, & qu'on peut prouver par plusieurs témoignages. C'est ainsi que S. Julien de Tolède, ses évêques provinciaux, & les procureurs des autres métropolitains d'Espagne, n'ont point trouvé de marque plus sublime d'honneur à faire aux actes du sixième synode général, pour les faire publier & recevoir comme constitution dogmatique de toute l'Eglise, que d'ordonner de les placer dans le *Codex Canonum* à la suite du concile de Chalcédoine, comme en effet il fut ordonné dans les Canons 5, 6 & 7 du

quatorzième concile de Tolède. Par la même autorité on ajoutoit les conciles particuliers, comme on le voit dans le Prologue d'un neuvième concile de Tolède... De la même manière que Denis le petit est reconnu pour auteur de la Collection par lui faite, quoique Adrien I l'augmenta de plusieurs additions, & que la Collection ainsi ajoutée par Adrien, est attribuée malgré cela à Denis le petit, parce que les additions n'ont point altéré le fond, l'ordre & la symétrie de l'ouvrage Dionysien; de même quoiqu'après la mort de S. Isidore on ait ajouté à la Collection quelques conciles postérieurs au Saint, on ne doit pas pour cela lui ôter la gloire d'auteur de la Collection; & on ne doit pas non plus laisser d'appeler, & nommer ce Code, *Collection d'Isidore*, parce qu'on y trouve des additions postérieures à sa mort, quand celles-ci n'ont point altéré la substance, la distribution & l'arrangement de son ouvrage ». Interpolée ensuite par un inconnu, elle est encore la *Collection d'Isidore de Séville*, puisque le fond, le plan & la disposition en subsistent, & que c'est évidemment cette Collection qui, mal-adroitement retouchée & amplifiée, a été répandue en Allemagne durant le 8e. & 9e. siècle. C'est à tort que quelques écrivains, & particulièrement le compilateur Febronius, ont prétendu que cette Collection avoit produit des changemens dans la hié-

rarchie & la discipline, & agrandi l'autorité du pape. Car 1<sup>o</sup>. on s'accorde à croire que cet éditeur ou interpolateur a vécu dans le 8<sup>e</sup>. siècle; son ouvrage ne fut connu que vers 790 (\*). Il est reconnu que les papes Innocent I, Grégoire le Grand, Léon le Grand ont exercé dans toute l'Eglise une autorité plus vaste, plus ferme, plus éclatante que la plupart de leurs successeurs. Les hérétiques même en conviennent. Casaubon admire en particulier l'énergie du pontificat de Léon (*Exercit. xv ad Annal. Baron*). Avant eux & dès les premiers siècles, le pape S. Clément, disciple de S. Pierre, adresse des lettres pleines de force aux Corinthiens (sans que leur évêque s'en formalise), pour les reprendre des dissensions qui les divisent. S. Irénée enseigne que c'est au siège de Rome qu'il faut recourir pour s'instruire de la tradition apostolique; & de toutes les parties du monde chrétien, on porte à Rome les causes les plus importantes. Si les évêques proscrivent les erreurs dans les conciles, c'est toujours à Rome qu'ils demandent la confirmation de leurs décrets. Si les évêques d'Orient demandent la confirmation de leurs élections

à leurs patriarches, les élections des patriarches demeurent aussi toujours soumises au siège de Rome, auquel ils envoient leurs professions de foi; & les papes refusent de les confirmer, lorsqu'ils jugent les élections irrégulières ou les professions de foi insuffisantes. S. Athanase, Paul de Constantinople, Marcel d'Ancyre, Asclepas de Gaze en appellent à Rome des sentences portées contre eux par des conciles; Jules I casse les sentences, & restitue les évêques à leurs sièges. Innocent I rétablit S. Jean-Chrysostome sur le siège de Constantinople, & annulle le décret du concile du Chêne qui l'a déposé, &c., &c. Alors Isidore n'étoit pas encore au monde; il devoit s'écouler quelques siècles avant qu'il y vint. 2<sup>o</sup>. Si on en croit le fameux abbé Schmidt dans son *Histoire des Allemands*, regardée par les partisans des nouveaux systèmes, comme un livre national & classique, ce n'est pas du tout pour élever le pape, mais pour soustraire les évêques à l'empire des métropolitains, qu'Isidore a compilé ou fabriqué les Décrétales. » Isidore, dit-il, osa attaquer » les juges mêmes des évêques, » c'est-à-dire, les métropolitains; & tâcha d'anéantir

(\*) Riculphe, archevêque de Mayence, en fit diverses copies qu'il répandit en Allemagne & en France. Quelques critiques font Riculphe auteur de cette Collection; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a d'abord paru à Mayence, comme l'a prouvé le P. Zaccaria, & non en Espagne, comme l'ont avancé des écrivains peu instruits (à moins qu'on ne l'entende du fond même de la Collection). Car puisque dans toute l'Espagne on ne trouve & qu'on n'a jamais trouvé un seul exemplaire manuscrit de la Collection interpolée, puisqu'on ne l'y connoissoit pas avant l'invention de l'imprimerie; il est tout-à-fait déraisonnable d'attribuer cette altération à un écrivain Espagnol.

» leur pouvoir , afin que les  
 » évêques fussent libres & en  
 » sûreté , & pour ainsi dire,  
 » inviolables. On se trompe  
 » beaucoup , si l'on croit que  
 » son dessein étoit d'élever  
 » l'autorité du pape. Il ne les  
 » faisoit plus grands , qu'afin  
 » de rendre les métropolitains  
 » plus petits ». Avant M.  
 Schmidt, Charles Blasco, dans  
 un savant *Commentaire sur les*  
*Canons d'Isidore*, avoit établi la  
 même opinion, à cela près qu'il  
 croyoit, & avec raison, l'au-  
 torité du pape également pro-  
 pre à consolider celle des mé-  
 tropolitains, en même tems  
 qu'elle les empêchoit d'en abu-  
 ser. Selon Blasco, le but du  
 collecteur des Décrétales étoit  
 d'établir un métropolitain à  
 Mayence avec les prérogatives  
 de patriarche; le tout par l'au-  
 torité papale, destinée par  
 Jesus-Christ à donner la sanc-  
 tion à toute autorité subalterne  
 dans le gouvernement de l'E-  
 glise; & pour rassurer les évê-  
 ques contre la puissance des  
 métropolitains, il leur montroit  
 dans le pape un moyen sûr de  
 la contenir. 3°. Le compilateur  
 ou interpolateur, quel qu'il  
 soit, a-t-il vraiment poussé  
 l'imposture & le triste talent de  
 la falsification aussi loin qu'ils  
 le disent? Gardons-nous bien de  
 le croire; nous adopterions la  
 plus étrange absurdité. Quoique  
 plusieurs de ces Lettres soient  
 suspectes à cause de la fausseté  
 des dates, à cause des noms  
 des papes, à qui on les attri-  
 bue, ou à cause des titres d'ar-  
 chevêques, qui n'étoient pas  
 encore en usage dans les tems  
 où l'on suppose qu'elles ont  
 été écrites; on ne peut pas

conclure delà, qu'elles sont  
 indistinctement & générale-  
 ment fausses quant au fond;  
 car est-il bien surprenant qu'un  
 compilateur peu éclairé dans  
 la critique, ait adopté des écrits  
 infideles pour les dates ou pour  
 les noms des papes? Est-il sur-  
 prenant qu'il ait substitué mal-  
 à-propos le titre d'archevêque  
 à celui d'évêque, pour les sieges  
 qui avoient le titre d'arche-  
 vêché dans le tems où il écri-  
 voit? « Faut-il s'étonner, dit  
 » un critique aussi savant que  
 » raisonnable, si dans le tems  
 » où l'imprimerie n'existoit pas,  
 » où les exemplaires manus-  
 » crits étoient rares, & plus ra-  
 » rement collationnés avec les  
 » originaux; où les documens  
 » épars manquoient d'ensemble  
 » & de suite, sans nom d'auteur,  
 » & mêlés confusément avec  
 » les ouvrages des autres; où  
 » les copistes s'occupoient à  
 » réunir tout ce qui avoit quel-  
 » que rapport; où les savans  
 » ajoutoient des notes & des  
 » réflexions, qui ensuite ont  
 » passé dans le texte, & subs-  
 » tituoient aux anciens mots,  
 » des mots plus connus & plus  
 » assortis à l'état des choses,  
 » &c.; faut-il s'étonner, si dans  
 » un tel tems il s'est formé des  
 » collections où nous trou-  
 » vons de grands défauts &  
 » des faussetés, sans que l'es-  
 » prit d'erreur ou l'envie de  
 » tromper y ait eu la moindre  
 » part? » Enfin est-il croyable  
 qu'un imposteur ayant dessein  
 de surprendre la bonne foi des  
 églises, & de leur faire adop-  
 ter des lettres supposées, n'eût  
 pas observé au moins la vrai-  
 semblance sur la discipline qui  
 s'étoit observée jusqu'alors?

Est-il croyable que ce rédacteur eût pu, au moyen d'une suite de Décrétales, jusqu'alors ignorées, persuader à toute l'Eglise Occidentale, qu'elle avoit suivi jusqu'à ce tems un usage contraire à celui qu'elle avoit toujours pratiqué effectivement, & cela sur un fait aussi important, aussi public que celui du gouvernement général de l'Eglise, & dont il devoit rester encore beaucoup de monumens authentiques? On peut dire que cette dernière réflexion sur-tout est péremptoire. Pour la combattre, il faudroit supposer qu'un aveuglement général & subit eût frappé tous les esprits; que les évêques, les princes & les peuples, ont passé tout-à-coup à un oubli des choses passées, plus parfait que celui que produisoit l'eau du Léthé. Mais outre l'extravagance d'une pareille supposition, il y a de plus ici une erreur contre la foi. Quelque illusion que puisse produire un recueil de fausses Décrétales, il est impossible, il est contre la divine parole, contre l'assistance promise du Saint-Esprit, que l'Eglise en fasse depuis dix siècles la base & la règle de ses opérations, des décrets de ses conciles, de l'état général de sa discipline & de sa hiérarchie. Le prétendre avec Febronius & les docteurs d'Éms, c'est livrer l'épouse de Jesus-Christ à l'esprit de subversion & de désordre, c'est tomber dans la dangereuse & criminelle folie dont parle S. Augustin: *Si quid per totum orbem frequentat Ecclesia, quin sit faciendum, disputare apertissima insania est.* —

Le célèbre Morin, homme profondément instruit dans les affaires de discipline & d'hiérarchie, établit la même règle d'une manière lumineuse & pathétique: *Insolentissima igitur est insania, non modò disputare contra id quod videmus universam Ecclesiam credere, sed etiam contra id quod videmus eam facere. Fides enim Ecclesie non modò regula est fidei nostræ, sed etiam actiones ipsius actionum nostrarum; consuetudo ipsius consuetudinis quam observare debemus.* Præf. Comment. hist. de admin. Sacram. Pœnit. — Enfin, quand il seroit vrai que les Décrétales d'Isidore auroient apporté quelque changement dans la discipline, il en faudroit conclure précisément qu'elles ont été l'occasion (nullement le fondement, le titre & la sanction) d'une réforme avantageuse; que l'Eglise a cru s'en bien trouver, & que cette révolution dans la discipline rentre dans la considération générale des vicissitudes qu'elle a essuyées, & qui toutes tiennent à un gouvernement, dont l'Esprit-Saint dirige les moyens & assure la conservation. C'est la conclusion du savant Thomassin, qui d'ailleurs a peut-être attribué trop d'influence aux fausses Décrétales: *In usu & exercitio variarum est, non in potestate, quæ & in Conciliis Provincialibus suo modo & in Romanis Pontificibus pro eorum summo principatu eadem semper intacta atque illibata viget: erumpit autem & exercetur non eodem semper modò; SED PRO LOCORUM TEMPORUMQUE ET RERUM OPPORTUNITATE, PRO ECCLESIE SIVE*



UTILITATE, SIVE NECESSITATE: HÆC CERTISSIMA NORMA EST CONCILIANDÆ ANTIQUÆ ECCLESJARUM DISCIPLINÆ CUM NOVA.

ISIDORE DE ST-JOSEPH, selon les uns de Douay, selon d'autres de Dunkerque, embrassa l'ordre des Carmes à Douay l'an 1622. Il enseigna avec réputation la philosophie & la théologie aux Pays-Bas, & la controverse à Rome; fut fait consulteur du Saint-Office, procureur-général de la congrégation d'Italie de son ordre en 1650, & définiteur-général en 1656. Il étoit versé dans les langues & dans l'histoire de son ordre. Il mourut à Rome l'an 1666. On a de lui: I. *Vita & Epistola spiritualia Joannis a Jesu Maria Carmelita*, Rome, 1649, in-24. II. *S. Gregorii decapolita fermo nunc primum editus*, grec & latin, avec des notes, Rome, 1642. III. *Une Histoire des Carmes de la Congrégation d'Italie*, publiée en 1671, en 2 vol. in-fol., par le P. Pierre de Saint-André.

ISIDORE DE ISOLANIS, Dominicain Milanois, dans le 16<sup>e</sup>. siècle, s'est rendu célèbre par ses opinions singulieres & hardies, qu'il a répandues dans ses ouvrages. Les principaux sont: I. *De imperio militantis Ecclesia*, ouvrage rare & curieux. II. *Disputationum Catholicarum libri v.* Il y traite de l'Enfer, du Purgatoire & des Indulgences. Ce livre est plus recherché que le précédent. III. *De Principis institutione*. Ces trois ouvrages furent imprimés à Milan en 1517, in-fol.

ISIS, voyez Io.

ISLE-ADAM, voyez VILLIERS.

ISMAËL, fils d'Abraham & d'Agar, naquit l'an 1910 avant J. C. Ayant un jour maltraité son frere Isaac, Sara sollicita Abraham de le chasser avec sa mere Agar, & ses instances furent appuyées d'un ordre du Seigneur. Ces deux infortunés se retirèrent dans un désert, où Ismaël étoit près de mourir de soif, lorsqu'un ange du Seigneur apparut à Agar. Il lui montra un puits plein d'eau, dont il but. Ils continuèrent leur chemin, & s'arrêterent au désert de Pharan. Ismaël épousa une Egyptienne, dont il eut 12 fils, desquels sortirent les 12 Tribus des Arabes, qui subsistent encore aujourd'hui. Ses descendants habiterent le pays qui est depuis Hevilla jusqu'à Sur. Ismaël se trouva à la mort d'Abraham, & le porta avec Isaac dans la caverne du champ d'Ephron. Ismaël mourut en présence de tous ses freres, l'an 1773 avant J. C. C'est de lui que sont descendus les Arabes, les Agaréniens, les Ismaélites, les Sarrasins, & quelques autres peuples. Mahomet, dans son Alcoran, se fait gloire d'être forti de la famille d'Ismaël. « Il » semble, dit un auteur moderne, que le peuple de Dieu » doit toujours avoir les enfans » d'Ismaël pour ennemis, que » cette race est destinée à com- » battre les Chrétiens comme » les Juifs, & que le Seigneur » a résolu de s'en servir pour » châtier les uns & les autres, » conformément à ce passage » de S. Paul: *Quomodò tunc » is qui secundum carnem natus » fuerat, persequebatur eum qui*